

Olemps

Côté Sud



DOSSIER

**OLEMPS DANS LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND RODEZ**

VIE MUNICIPALE

Infos de la commune

COMPTE RENDU

des commissions

ASSOCIATIONS

Sport, culture, enseignement

DIVERS

Animations, état civil,
courrier des lecteurs

N°2
MARS 2009

Edito



“ Une même passion pour notre commune ”

Si 2008 s'est achevée sur un goût amer, avec de nombreuses incertitudes et inquiétudes, il ne faut pas pour autant se décourager et baisser les bras.

2009 se doit plus que jamais, d'être l'année de la solidarité. Il faudra donc se mobiliser et ne laisser personne au bord du chemin. Pour cela, je sais que je peux compter sur vous, sur mon équipe qui n'a cessé de faire pour le mieux, sur le tout jeune conseil des Sages, sur le personnel communal et sur toutes les associations animées de bénévoles que nous ne remercierons jamais assez.

Nous avons dit qu'Olemps devait devenir une commune attractive et accueillante :

- de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces se sont installés,
- un marché s'est mis en place, tous les jeudis, à l'initiative d'Olemps Sourire que nous épaulons largement,
- le retour à certaines traditions : feu de la Saint Jean, fête du village (Olemps a vécu son premier feu d'artifice !)...
- de nouvelles manifestations (repas des aînés) ont resserré les liens entre les habitants, mais aussi entre les générations,
- des projets de lotissements vont voir le jour, sur le Haut de la Mouline (maisons destinées aux primo-accédants, en location-accession), dans le bourg du Vieil Olemps, près du centre urbain (un village senior).

Nous nous attachons aussi à améliorer notre environnement :

- en recherchant toutes solutions qui nous permettraient de sécuriser la Mouline,
- en maîtrisant nos dépenses énergétiques (l'éclairage public),
- en poursuivant l'étude sur les antennes-relais,
- en travaillant sur la réhabilitation voire l'extension de tous nos chemins de randonnée sans oublier le bois de Linars.

Nos jeunes ne sont pas oubliés :

- carte ZAP,
- nouveaux projets pour les 11-15 ans,
- soutien confirmé à l'AJO.

Quant aux écoles, nous serons partenaires de leurs projets pédagogiques, et nous serons attentifs à toutes les initiatives.

Côté communication, un nouveau site internet est à votre disposition. Je me plais également à constater le bon fonctionnement des permanences assurées le samedi par les élus et le succès des échanges engagés avec le public, à la suite de chacune de nos réunions du conseil municipal.

N'oubliez pas enfin qu'Olemps fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Rodez et que c'est une chance pour nous. Son président est venu nous présenter récemment les grands dossiers. Nous nous impliquons largement dans ses divers ateliers et commissions, comme vous allez le découvrir dans le dossier de ce journal. J'en termine donc en vous souhaitant à toutes et à tous, à vos familles, mes vœux de santé, de bonheur.

Profitez de cette année 2009, que la joie et la bonne humeur vous accompagnent, que vos souhaits se réalisent.

Sylvie LOPEZ
Maire





RECENSEMENT de population

Suite au recensement de population qui s'est déroulé en 2008, l'INSEE vient de nous communiquer les chiffres ci-dessous :

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
3 133	118	3 251



ÉLECTIONS européennes

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 7 juin 2009. Elles auront pour but d'élire, au suffrage universel direct, pour la 7^e fois, le nouveau Parlement Européen des 27 États membres. La France devra choisir 72 députés qui la représenteront pendant 5 ans. Pour voter en France, il faut être inscrit sur les listes électorales, être citoyen de l'Union Européenne (UE), être âgé de 18 ans.



RECENSEMENT militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser le mois de ses 16 ans. Pour cela, il faut se présenter à la mairie du domicile, afin de souscrire une déclaration mentionnant : son état civil, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport), du livret de famille des parents, et d'un justificatif de domicile.



CONVIVALITÉ

En fin d'année, le conseil municipal avait invité, le personnel communal à partager le verre de l'amitié. Cet événement fut suivi d'un repas qui fut apprécié de chacun.



MARCHÉ de Noël

Malgré un temps hivernal, notre marché de Noël s'est bien déroulé, le dimanche 13 décembre. Le père Noël nous a rendu visite, sur son cheval blanc en compagnie de son lutin.



VILLAGE de Noël



Durant plusieurs semaines, vous avez pu admirer dans le hall d'accueil de la mairie, ce village de Noël. C'est le travail de plusieurs mois de toute une équipe (patients encadrés par les soignants du centre hospitalier Sainte Marie), qui a permis cette réalisation. Encore bravo pour ce beau travail.



CONSEIL des Sages



Le conseil des Sages a élu son bureau :
Président : Pierre Pelatan,
Vice Président : Edmond Routaboul, secrétaire Marthe Guion.

Il s'est organisé en différentes commissions.



VAGABONDAGE

Nous avons de plus en plus de plaintes en mairie, nous signalant que certains propriétaires de chien n'hésitent pas à laisser leur animal vagabonder. Leur préférence se porte sur les poubelles noires, ce qui entraîne bon nombre de nuisances. Nous demandons à leur maître de bien vouloir les sortir en laisse.

VŒUX À LA POPULATION



Vendredi 16 janvier, les élus avaient convié la population à l'espace Georges BRU pour la cérémonie des vœux. Mme le Maire et son équipe ont profité de l'occasion pour rendre compte des tâches entreprises et des projets à venir (l'objectif étant « que la commune devienne attractive ») : instauration de débats publics dans le prolongement des conseils municipaux, réunions de quartiers, permanence de 2 élus tous les samedis, instauration du principe de deux repas bio par mois à la cantine de l'école Pierre Loubière, feu d'artifice à la fête du village nouvellement rétablie, repas de fin d'année pour les aînés, création d'un conseil des sages...

Mme Lopez a rappelé d'autres axes forts de l'action municipale : la jeunesse (la carte ZAP, l'arrivée d'une nouvelle animatrice chargée entre autre de faire vivre un club réservé aux 11-15 ans), l'environnement (amélioration des conditions de circulation, étude pour l'économie d'énergie sur l'éclairage public, évaluation des effets des antennes relais, réhabilitation des chemins de randonnée, valorisation du bois de Linars...).

A la suite du discours, le nouveau site internet de la commune a été présenté sur écran géant.

La cérémonie s'est achevée par un apéritif dînatoire, préparé et servi par le conseil municipal.

COMMISSION ENVIRONNEMENT



Plusieurs dossiers suivent leur cours (projet avec le lycée Charles CARNUS sur la réduction d'intensité de l'éclairage public, recensement des sentiers pédestres, travail au niveau de la communauté d'agglomération du Grand Rodez sur les thèmes transports et déchets...). Concernant les mesures

des ondes électromagnétiques à proximité des antennes-relais, nous avons trouvé un accord avec la municipalité de Rodez pour mutualiser les frais. Il reste cependant difficile de fixer une date rapidement avec le CRIIREM, tellement cet organisme est sollicité par des collectivités pour assurer des mesures indépendantes.

Par ailleurs, ces dernières semaines, nous nous sommes particulièrement intéressés aux espaces verts. Des interventions de professionnels ont eu lieu sur plusieurs arbres (notamment pour sécuriser des espaces) et nos agents ont également beaucoup œuvré. La commune dispose en effet d'un patrimoine arboré très riche. Certains secteurs demandent cependant un entretien régulier dans la mesure où il n'a pas toujours été tenu compte, lors des plantations, des caractéristiques des arbres et de leur croissance future.

Toujours concernant les espaces verts, nous avons rencontré sur le terrain des représentants de l'ONF, du CPIE du Rouergue (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), du Conseil Général pour envisager la valorisation et la future gestion du bois de Linars.

COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

THÈME VOIRIE

Comme évoqué lors du dernier bulletin municipal, nous vous faisons part des relevés de vitesse sur les Hauts de la Mouline et sur la rue des Peyrières.

Lieu	Sens	Véhicules jour	Vitesse moyenne Km/h	% des véhicules passant en dessus 50km/h
Hauts de la Mouline	descendant	1 200	60	86.5
	montant	2 150	56	77.1
Rue des Peyrières	entrant dans Olemps	1 000	59	47.6
	sortant d'Olemps	1 000	46	33.8

Fort de tous ces renseignements et réflexions, il nous appartient désormais d'apporter les améliorations nécessaires à ces 2 routes communales.

Bas de la Mouline : Suite aux récents accidents dans le sens montant de la circulation, nous sommes intervenus auprès du Conseil Général pour cette route départementale. Ces services ont effectué un contrôle de la macrotexture du revêtement en décembre 2008, parallèlement ils réalisent une analyse géométrique du virage.

Lorsque nous aurons tous ces résultats, ensemble, nous serons à même de prendre les mesures qui conviennent.

Pendant 1 mois, nous avons reçu gratuitement le prêt d'un cinémomètre. Il fut placé sur des endroits critiques afin que chacun puisse se rendre compte de sa vitesse.

QUELQUES DIVERS TRAVAUX

Si la commune peut s'enorgueillir du magnifique platane situé entre la crèche et la médiathèque, nous avons son revers de médaille avec ses feuilles qui viennent obturer les cheneaux.

Des pieuvres plastiques ont été posées en haut des descentes d'eau pour pallier cet inconvénient.

Le local de rangement (des tables, chaises, bancs...) de l'espace sportif Georges BRU a reçu un réagréage, pour un coût de 475 € et un temps passé de 8h00. Ces travaux, effectués en régie, ont été réalisés avec le prêt gratuit de matériel d'un artisan local que nous remercions.

Les agents techniques ont mis en place une cloison phonique à l'école Pierre LOUBIERE afin d'assurer un meilleur sommeil aux enfants de la maternelle.

Comment fonctionne le déneigement communal ?

Le patrouilleur du Conseil Général téléphone à un conseiller municipal Olempien qui demande à l'agent communal d'intervenir suivant un trajet prenant en compte des priorités. Lors des dernières intempéries, l'agent communal a été opérationnel dès 5h30.

Depuis cette année, suite aux transferts de compétences, le Conseil Général vient de rétrocéder 2 routes vers le domaine communal : la route allant de la mairie vers Luc (RD 212) et la route pentue, exposée nord allant de l'église vers le vieil Olemps (RD 653), ce qui va induire des charges supplémentaires sans compensation financière.

URBANISME

28 demandes de travaux et 29 permis de construire sont arrivés en mairie pour l'année 2008.

Cela concerne des habitations familiales et des locaux professionnels.

Un projet de construction de 28 maisons individuelles, de type T4 et T5 situées sur des parcelles de 500 à 600 m², en location accession, en partie haute de la Mouline nous a été présenté par le promoteur Pierres et Territoires. Les permis d'aménagement et de construire devraient être déposés prochainement. Nous vous tiendrons informés dans un prochain journal.

Pour le village senior, des réunions se sont déroulées avec une SA HLM qui devrait nous présenter son projet définitif dans le mois prochain.

COMMISSION SANITAIRE ET SOCIALE

La commission a organisé le repas des aînés qui s'est déroulé le dimanche 21 décembre à l'espace sportif Georges BRU. Le service assuré par les élus et l'ambiance de cette rencontre ont été fort appréciés de tous les participants.

Nous avons aussi rencontré une partie du conseil des Sages pour définir avec eux leurs missions et les projets sur lesquels nous pourrions travailler en commun.

Une réunion du CCASS (Centre Communal d'Action Sanitaire et Social) doit prochainement avoir lieu.



Repas des aînés

COMMISSION FINANCES

Dans un contexte économique et financier toujours plus difficile, il convient de rester vigilant et de maintenir un juste équilibre dans la gestion du budget de notre commune.

C'est ainsi que la préparation du budget 2009 qui sera proposé aux élus début mars, fait l'objet de nos plus sérieuses attentions.

Chaque année, l'Etat fournit une aide financière aux communes pour leur fonctionnement : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le montant annuel de cette dotation est fixé selon les termes d'un accord qui lie l'Etat aux communes. La disposition de ce pacte prévoit un taux d'augmentation de la DGF prenant en compte l'inflation, plus la moitié de la croissance ; soit par exemple une progression de 3,7 % pour 2007. Cet été, le gouvernement sans aucune concertation a décidé de ramener le

taux de croissance de la DGF à 0.9 %. Cette décision induit de fait une perte de ressources pour notre commune.

Depuis la mise en place de la communauté d'agglomération et l'instauration de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), le Grand Rodez a mis en place une dotation de solidarité communautaire.

Elle est constituée depuis 2004 de 2 parts :

- une première enveloppe variant selon le même rythme que le produit de la TPU perçue par la communauté d'agglomération,
- une deuxième part mise en place afin de corriger les effets induits par le système de TPU et la dotation versée par l'Etat.

Ainsi, pour 2008, la commune d'Olemps a reçu, au titre de la 1^{ère} enveloppe, la somme de 102 229 € et un montant de 57 739 € au titre de la 2^{ème} part : soit au total 159 968 €.

LA JEUNESSE EST À L'HONNEUR À OLEMPES !

La nouvelle municipalité affiche toujours sa volonté de dynamiser et de diversifier les activités proposées aux jeunes Olempiens. Son action se porte notamment sur :

Les écoles :

- réorganisation du travail suite au départ à la retraite de Mme GAYRAUD et aménagement des horaires du personnel de ménage afin d'assurer le nettoyage quotidien de l'école Pierre LOUBIERE,
- élaboration d'un bilan concernant les nouveaux menus de la cantine de l'école publique en collaboration avec les enfants, les parents, l'association des parents, le personnel de l'école et les élus,
- travail en cours sur l'amélioration des modalités d'inscriptions et de paiements pour la cantine.

La jeunesse :

- mise en place d'un groupe de travail pour élaborer la politique de la jeunesse (jeunes, parents, élus, conseil des Sages,...)
- responsabilisation des membres de l'Association des Jeunes d'Olemps (AJO) et un accompagnement vers plus d'autonomie dans la gestion de leur association.
- intégration de notre commune au dispositif de la carte ZAP (réductions et gratuité pour des activités sportives, culturelles...) à destination des jeunes de 12 à 21 ans par le biais de

l'acquisition d'une carte et d'un chéquier,

- mise en place d'un temps d'accueil le mercredi après-midi pour les jeunes de 11 à 14 ans : des informations seront communiquées ultérieurement,
- projet de création d'un conseil municipal pour les jeunes,
- projet de création d'un terrain de bicross en partenariat avec les jeunes (étude en cours).

L'enfance :

- amélioration de l'accueil des enfants de 6 à 11 ans à la garderie de l'école Pierre LOUBIERE. Des activités sont désormais organisées tous les jours pour les enfants du primaire. Ainsi, des associations locales et l'employée municipale interviennent toute l'année auprès des enfants dans le cadre du contrat éducatif local (CEL).

Nous tenons à rendre un hommage particulier à Evelyne GAYRAUD qui a pris sa retraite après avoir œuvré 29 ans auprès des enfants.

« *Même si je les grondais parfois, nous nous aimions beaucoup* ».

Nous souhaitons aussi :

- remercier Julien FRANCOIS pour son travail auprès des jeunes et lui souhaitons de la réussite dans ses nouveaux projets,
- accueillir Fanny DONDRILLE qui sera désormais l'animatrice (CEL, garderie, jeunesse).

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La commission vie associative et culturelle a travaillé depuis plusieurs mois sur l'élaboration des dossiers de subventions destinées à l'ensemble des associations. Ces dossiers ont été constitués afin d'obtenir un maximum de renseignements sur celles-ci (nombre d'adhérents, activités proposées, renseignements financiers...). Grâce à ces informations un barème sera constitué dans le but d'attribuer ou non une subvention. Pour officialiser la mise à disposition par la commune des différents locaux ou terrains aux associations, une convention et

un règlement intérieur d'utilisation de ces derniers ont été constitués et seront présentés à chaque association afin qu'ils soient signés entre les différentes parties. Ces documents auront pour but de fixer les conditions d'utilisation comme : adopter un comportement ne portant pas atteinte au respect d'autrui, respecter l'équipement et les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

Des représentants du conseil des Sages seront consultés à cet effet.

OLEMPS DANS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ

Quand on travaille sur les dossiers dont la compétence revient à la communauté d'agglomération du Grand Rodez, cela nécessite d'avoir systématiquement une double approche :

- communautaire tout d'abord, l'appartenance à cette collectivité nous engage à travailler collectivement dans un souci de solidarité et d'équité,
- communale ensuite, élus par nos collègues du Conseil municipal, nous devons veiller à ce que les décisions prises à la communauté d'agglomération du Grand Rodez aient des conséquences positives pour la vie de nos concitoyens.

Il s'agit donc de trouver un équilibre entre cette double perspective et d'adopter une attitude responsable dans nos interventions et nos votes.

C'est ainsi une fonction exigeante que de siéger dans les ateliers, les commissions ou encore au conseil d'agglomération. Mais c'est également très enrichissant dans la mesure où nombre de projets structurants de notre territoire y sont débattus.

HISTORIQUE :

- 25/08/64 : Constitution des 8 communes en District
- 20/12/99 : Transformation du District en Communauté d'Agglomération avec cadre légal

ORGANIGRAMME :

Huit communes composent la communauté d'agglomération du Grand Rodez : Rodez, Onet, Sébazac, Luc-la-Primaube, Olemps Druelle, Le Monastère, Ste Radegonde.

Organe délibératif : conseil de communauté (45 membres désignés au sein du conseil municipal de chacune des 8 communes).

Double contrôle des décisions par :

- le Préfet (conformité avec les lois en vigueur)
- la Chambre Régionale des Comptes (conformité budgétaire)

Depuis 2001 création d'un conseil de développement : instance consultative de 70 membres issus de la société civile qui apporte une réflexion sur le projet d'agglomération.

ATTRIBUTIONS

obligatoires	optionnelles	vocation de développer
Développement économique Aménagement de l'espace (transports, PLU...) Equilibre social de l'habitat Politique de la ville	Assainissement Environnement Cadre de vie Collecte des déchets Equipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires	Technique de communication Enseignement supérieur Aménagement des rivières Soutien aux associations culturelles, sportives, et de loisirs Aire accueil gens de voyage Fourrière

FONCTIONNEMENT

C'est un établissement public de coopération intercommunale.

En pratique, comment se déroule l'élaboration d'un projet :

1-bureau	oriente les priorités de l'activité et les projets de l'institution	INSTRUCTION
2-atelier	nourrit la réflexion sur les projets	
3-comité de pilotage et équipe de projet (techniciens)	analysent le projet et proposent son montage opérationnel	
4-retour au bureau	vérifie que les orientations ont été suivies	DÉLIBÉRATION
5-commission	élabore un projet de délibération	
6- conseil de communauté	délibère	

Toute cette chaîne de procédures prend bien sûr, beaucoup de temps mais est aussi garante d'un projet bien construit.

Le Conseil de communauté du Grand Rodez

Le Bureau

Président : Ludovic MOULY - 13 vices présidents





LES ÉLUS D'OLEMPS dans la communauté d'agglomération du Grand Rodez

Sylvie LOPEZ : vice-présidente aux sports.

En tant que vice-présidente, Mme Le Maire assiste au conseil public de la communauté d'agglomération du Grand Rodez, aux réunions du bureau, aux travaux de la cohésion sociale et territoriale et dirige les ateliers sports. Elle siège au conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la SEM (Société d'Economie Mixte) du Grand Rodez, d'ARI (Association Rodez Initiative). Elle est aussi au syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur, au comité de pilotage du traitement des boues et des déchets, à celui de l'observatoire de l'habitat, à la fourrière... À titre d'exemple cela a représenté une vingtaine de réunions de travail au mois de novembre.

Francis AZAM : commission finances.

Siège dans différents ateliers : commission finances, culture (projet SOULAGES), enseignement supérieur (extension de l'université Champollion) avec des travaux prévus pour un montant de 6 M d'€ qui débiteront courant 2009 et permettront une extension de l'université sur le site de BURLOUP.

Dominique SERIEYS : commission attractivité et accessibilité, atelier : politique environnementale et gestion des déchets, atelier : transports et déplacements,

La mise en place d'un « Agenda 21 » (programme d'actions pour le 21^{ème} siècle orienté vers le développement durable) est inscrite dans le projet de la collectivité.

Ainsi, au-delà des grandes intentions, il est indispensable de traduire au quotidien la volonté d'aller vers un développement soutenable. Par des gestes simples bien sûr (utilisation systématique de papier recyclé, notes imprimées en recto-verso, envoi de documents par mail) mais aussi et surtout, pour être réellement à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux, avec la détermination de développer, par exemple, les transports collectifs (avec la mise en place de parkings relais) ou encore une gestion éco responsable des déchets.

Francis LAVAL : commission prospective et stratégie territoriale + atelier assainissement/milieus naturels, atelier qualité urbaine et environnementale.

Pour l'année 2009, le Grand Rodez prend à sa charge les

travaux d'assainissement collectif sur des rues ou des hameaux des 8 communes :

- Le Pas et le Castan pour Druelle
- rue des Ecoliers et des Sources pour Luc-la-Primaube
- rue Antoine Palous pour Le Monastère
- route d'Espalion et le Colombier pour Onet le château
- quartier Cardaillac et lotissement des Moutiers pour Rodez
- Les Grèzes pour Ste Radegonde
- Onet l'Eglise pour Sébazac
- pour Olemps, un budget de 500 000€ est prévu pour la rue des Sources au Lachet (reprise d'un réseau séparatif) et au bas de La Mouline (raccordement aux normes du ruisseau semi enterré).



Des conseillers municipaux d'Olemps participent à de nombreux ateliers :

Martial VIALARET : projets urbains

L'atelier projets urbains a pour but d'apporter nos connaissances et nos idées sur les différents projets mis en place. Lors des deux réunions présidées par Christian TEYSSÈDRE (vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez), nous avons réfléchi sur :

- la zone d'activités de Bourran : point sur l'opération en chiffres, évolution du quartier,
- la Gineste : plan d'aménagement général, avancement du dossier,
- le Val de Bourran : présentation de l'aménagement, de la réalisation,
- l'extension de la zone d'activités de Bel Air : présentation du plan général d'aménagement, projet de réalisation,
- l'aménagement du secteur d'activités des Balquières : évolution de l'opération,
- le pôle des Expositions et des Loisirs,
- la zone d'aménagement concerté de l'Estreniol,
- la maison d'arrêt de Rodez,
- le projet de reconversion du site de Combarel, qui nous a été présenté par le maître d'œuvre : l'agence Bruno FORTIER de Paris.

Sébastien GISQUET : sports

L'atelier sports s'est réuni plusieurs fois dans les différents bâtiments du Grand Rodez. Après la présentation des équipements sportifs, nous avons travaillé sur les tarifs piscine et la mutualisation des équipements sportifs des différentes communes du Grand Rodez.

Marie-Lou CARLES : tourisme

Jean Michel COSSON (président), élu du Grand Rodez

Dans une région, le tourisme est une opportunité de développement économique. Il est donc important de développer l'attractivité du Grand Rodez et d'avoir une politique ambitieuse, touchant différents domaines : la culture, la mise en valeur du patrimoine historique, les déplacements (avion, rail, voiture, pédestres), l'environnement... Il faut inciter le touriste à venir non seulement pour une simple visite, mais aussi, à prolonger son séjour en offrant un hébergement varié et de qualité. Des actions vont être mises en place pour le développement de la politique touristique.

Abbès BEN ABDALLAH : politique de la ville, vie sociale

La voirie, les bâtiments et espaces publics, les transports doivent être obligatoirement accessibles aux personnes à mobilité réduite en février 2015 au plus tard.

Personnes âgées, handicapées (moteur, visuel, mental), parents avec des poussettes, représentent plus de 30 % de la population. A Olemps, la mairie, l'espace sportif Georges BRU et les commerces sont accessibles. L'aménagement des autres bâtiments communaux est à l'étude.

Prochainement, sera fait un recensement de tous les lieux inaccessibles, en partenariat avec la population pour la mise en place d'un Livre Blanc.

Huguette THERON-CANUT : CISPD

Le CISPD (Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance), a pour objectifs de :

- développer des actions de prévention qui répondent au besoin du territoire : c'est pourquoi chaque nouveau projet est précédé d'un diagnostic. A titre d'illustration, vient d'être terminé un travail important : par exemple, enquête sur l'alcoolisation des jeunes.
- mettre en place une politique de financement d'actions fondées sur des objectifs concrets partagés par tous et suivant une politique d'évaluation précise.
- renforcer la dynamique partenariale en encourageant les coopérations et en associant le suivi des travaux. Le CISPD n'existe et n'a de sens que par la mobilisation de l'ensemble des partenaires qui la composent.

Il est composé d'un président : Ludovic MOULY, de vice-présidents : Guy DRILLIN, Gilbert GLADIN, d'élus des communes du Grand Rodez (pour Olemps : Marie-Lou CARLES, Huguette THERON-CANUT), des partenaires, des services de l'Etat, de la Police, de la Gendarmerie, du Parquet et de l'ensemble des associations.

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Préfecture et le CISPD se sont associés pour organiser une journée de débat et d'échanges sur le traitement judiciaire et l'accompagnement des victimes de violences conjugales.



BUDGET PRIMITIF 2009

Lors de la séance du 16 décembre 2008, le budget primitif 2009 de la communauté d'agglomération du Grand Rodez a été approuvé et voté. Il s'élève à 95,2 M d'€.

Répartis de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget général	29 006 179 €	37 095 729 €	66 101 908 €
Assainissement collectif	1 637 121 €	9 668 814 €	11 305 935 €
Collecte des déchets ménagers	4 462 403 €	543 875 €	5 006 278 €
Transports urbains	4 189 460 €	404 338 €	4 593 798 €
Zones d'activités économiques (ZAC)	7 991 810 €		7 991 810 €
Divers (atelier relais, assainissement non collectif)	162 653 €	79 297 €	241 950 €
Total	47 449 626 €	47 792 053 €	95 241 679 €



LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ AU CONSEIL MUNICIPAL

La convention territoriale, adoptée par le conseil de communauté, a été présentée lors d'une rencontre du conseil municipal avec Ludovic Mouly et Bertrand Révolte (directeur général des services). Trois axes de travail ont été dégagés : attractivité et compétitivité du territoire, cohésion sociale, qualité urbaine et environnementale.

De grands projets sont en cours : la ZAC de l'Estraniol, les transports urbains, le parc des expositions, le musée SOULAGES, le haut débit, la gestion des déchets...

Ludovic MOULY, après des échanges très constructifs avec les élus de la commune, a considéré qu'il fallait renforcer la dynamique inter communale. C'est en refusant le repli sur nous-mêmes que nous pourrions réaliser nos projets



PING CLUB

bilan



Le bilan, à mi-saison, est très satisfaisant.

L'équipe fanion a acquis, de haute lutte, le droit d'opérer en Régionale 1. Félicitations aux meilleurs jeunes cadets et juniors qui accèdent, eux aussi, au niveau Régional. Les vétérans ne sont pas en reste avec deux titres individuels départementaux en V3 et V2 et un vice-champion en V1.

L'association partenaire du Contrat Educatif Local piloté par la commune, assure à la demande des écoles, une initiation avec des intervenants bénévoles.

Le site internet a été relooké. Vous y retrouverez les moments forts de la vie du club et tous les renseignements pour venir pratiquer en compétition ou loisir.



TENNIS CLUB

de nouvelles manifestations

Outre les rencontres telles que le tournoi double mixte suivi de son repas, de la traditionnelle galette des rois, de l'apéritif convivial qui sera offert aux adhérents à l'occasion de la finale du tournoi interne, le bureau du T.C.O. a, cette année, souhaité privilégier la fête de Noël pour les enfants de l'école de tennis. Un après-midi récréatif (ateliers créatifs, sports collectifs, tennis) a précédé le délicieux goûter de Noël et la distribution de cadeaux que chaque enfant avait ramenés de chez lui et offert de bon cœur aux autres petits copains ou copines licenciés. Le calendrier de l'école de tennis, a été très apprécié. Pour l'année scolaire 2008-2009, les cours sont dispensés par Sandrine BOUYSSOU, Mathieu RAYMOND et Sophie CAREL. Les enfants et les jeunes ont également la possibilité de se faire parrainer par des adultes. Des stages de jeunes sont organisés durant les vacances scolaires. Le 23^e tournoi de la Route d'Argent aura lieu comme chaque année sur les cours d'Olemps et de La Primaube.

Le bureau souhaite à tous ses adhérents une bonne année sportive et espère les retrouver à l'occasion des diverses manifestations.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au 05 65 68 54 01.

Adresse e-mail : tc.olemps@fft.fr - Site Web : www.club.fft.fr/tc.olemps.



VERLÉZARTS



VERLÉZARTS fidèle à ses premiers engagements a pour but d'aider ses membres dans leur épanouissement artistique, notamment dans les arts plastiques.

Ils viennent partager avec d'autres une passion commune et laisser libre cours à la créativité dans une ambiance conviviale, loin des rivalités et autres querelles d'artistes. VERLÉZARTS participe avec plaisir aux manifestations culturelles d'OLEMPS et expose dans les locaux de la mairie, de la médiathèque, mais aussi dans l'Aveyron comme à la galerie FOCH de Rodez.

Ces expositions sont aussi l'occasion de renforcer les liens de convivialité entre adhérents et responsables de la municipalité. N'oublions pas les anciens qui restent pour toujours les Lézarts Verts.



GYM DANSE

Le club de gym danse a fêté ses 30 ans d'existence en 2008. La présidence est assurée par M^{me} Françoise GALTIER (depuis 10 ans), la trésorerie par M^{me} Françoise GALEOTE et le secrétariat par M^{me} Jeanine FRAYSSINET.

Le club propose des cours :

- de jazz enfant, à partir de 4 ans, avec Babeth CARLES-MATHIEU, le mardi à partir de 17h30 et le mercredi de 9h00 à 12h00,
- de jazz adulte, le lundi de 21h00 à 22h00,
- de gym adulte avec Claire le lundi et mercredi de 20h00 à 21h00.

Tarifs : 95 € par activité, 170 € pour deux activités pour l'année.

Dates à retenir : **13 juin 2009** : gala de fin d'année ; **16 septembre 2009** : inscription pour la saison 2009-2010.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Françoise GALTIER **05 65 68 25 11**, Françoise GALEOTE **05 65 68 54 05**, Jeanine FRAYSSINET **05 65 68 66 10**.



LES DOIGTS DE FÉE

L'association les doigts de fée souffle sa première bougie. Une première année d'activités consacrée en grande partie à la confection d'objets au profit du Téléthon. La vente qui a eu lieu lors du week-end du Téléthon, a rapporté la somme de 300 €, remise aux organisateurs de cette manifestation.



BIEN ÊTRE AUX FERMETTES

L'association de quartier "Bien-être aux Fermettes" s'est retrouvée, salle des Quatre-Vents, à l'occasion des vœux, autour de la traditionnelle galette. Chants, danses et jeux de société ont animé ce moment convivial très prisé. Rendez-vous est pris pour de nouvelles activités avec la fête estivale en point d'orgue.



OLEMPS SOURIRE

L'association « OLEMPS SOURIRE » (artisans, commerçants, professions libérales...) a le plaisir d'annoncer le programme des animations de cette nouvelle année :

- le marché du jeudi après-midi est relancé, en espérant qu'avec la complicité des Olempiens il va durer !!!
- le 23 juin : feu de la Saint Jean
- le 1^{er} week-end d'octobre : fête d'Olems



SPORT QUILLES



La saison 2008 s'est terminée le 13 septembre par l'intersociétaire où les licenciés et leur famille se sont retrouvés pour participer à des ateliers quilles et terminer la soirée autour d'une paëlla.

Sur le plan sportif ce fut une saison en demi-teinte chez les seniors mais sauvée par les performances des cadets (Etienne GARRIGUES et Benoît MARIE) champions de l'Aveyron, 3^e au championnat de France par équipe à Rodez et titre de champion de France individuel pour Benoît à Florentin.

Le sport quilles est heureux d'agrandir sa famille pour la saison 2009 en accueillant 8 olempiens dont certains ont déjà essayé le maillot (voir photo). L'année a débuté avec le quine qui a connu un sympathique succès. La prochaine saison quant à elle, commencera le 5 avril 2009 avec l'organisation de l'amical et son traditionnel déjeuner ouvert à tous dès 8h00. Cette année encore, certains de nos licenciés interviendront dans les écoles de la commune pour initier les jeunes à la pratique de notre sport. Le sport quilles Olems organisera le championnat d'Aveyron (jeunes, féminines et vétérans) le 5 juillet 2009 sur le terrain de Puech Camp. Pour tout renseignement sur la pratique et les règles des quilles de 8, contacter Sophie au 05 65 68 66 28.



LE BASKET en pleine forme !

Avec 130 licenciés environ et des dizaines de bénévoles le basket club se porte bien. Notre équipe de seniors garçons évoluant au plus haut niveau départemental progresse de match en match permettant d'intégrer une partie de nos cadets en vue des prochaines saisons. L'équipe 1 féminine évoluant au niveau Régional est actuellement 3^e de son championnat et peut encore espérer monter au niveau supérieur. L'équipe 2 quant à elle composée de jeunes séniors et cadettes est 1^{ère} avec 12 matchs pour autant de victoires. Les équipes de jeunes évoluent au TOP 12 jusqu'au niveau 2 et progressent tout au long des week-ends. Un grand merci aux bénévoles, à la municipalité, aux parents et aux sponsors sans qui la pratique de notre sport ne serait pas possible. Renseignements au 06 70 78 27 86 : Cédric



RELAIS PAROISSIAL de la Mouline

Le relais paroissial Olems-la Mouline est intégré depuis l'an 2000 à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption dont le siège est à Rodez. Une équipe de laïcs bénévoles travaille en lien avec les prêtres de Rodez et veille à l'entretien des lieux, à l'organisation, à la préparation des divers services d'Eglise (messes, catéchèse, malades, obsèques...). Cette équipe est à votre disposition pour accueillir vos demandes et vous guider.

Animatrice : Marie-Thérèse DUVAL - le Lachet - 05 65 68 49 86

Messe à 9h30 tous les dimanches.

Voir autres informations : [http : www.monprintemps.fr/paroissiemouline](http://www.monprintemps.fr/paroissiemouline)



JUDO



Les cours de judo ont repris à l'espace sportif Georges BRU.

Ils ont lieu le jeudi :

- de 17h30 à 18h15 pour le pré judo, enfant de 4 à 5 ans,
- de 18h15 à 19h30 pour l'école de judo 1, enfant de 6 ans et plus.

2 cours gratuits sont proposés.

La fédération française de ce sport a mis au point un programme pédagogique adapté « éveil judo », qui vise au développement moteur, intellectuel et relationnel de l'enfant et facilite l'apprentissage. Il inculque à l'enfant le code moral du judo : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié. Les cours sont assurés par un éducateur sportif diplômé d'état 1^{er} degré.

Pour tous renseignements :

contactez M. Lionel MAFFRE au 05 65 68 87 73.

Écoles



ÉCOLE PIERRE LOUBIERE

les projets

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avec la nouvelle année, de nouveaux projets ont vu le jour. Après l'éducation à l'environnement, assurée par un membre du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, a démarré la mise en place du tri sélectif à l'école. Les élèves de CM2, quant à eux, se sont attaqués à un nouveau défi : participer, sous la direction d'un artiste reconnu, à l'écriture de deux chansons sur le thème du voyage, avec l'objectif de les présenter à la population un jour prochain... Tous les élèves continuent de bénéficier de la proximité de Rodez et de ses multiples richesses culturelles (musées, MJC...). Déjà se profilent les évènements de la fin d'année : circuit d'éducation routière en ville, classe découverte pour les plus grands et la traditionnelle fête de l'école dont la date a été fixée au 27 juin.

À LA MATERNELLE

Dans le cadre du projet d'école, une initiation aux arts est proposée à toutes les classes. Visites au musée Fenaille, à la galerie Ste Catherine, intervention d'une conseillère pédagogique en arts plastiques, atelier de la « Grenouille Verte » (petite et moyenne sections), et classe de découverte dirigée par la plasticienne Vivette PONS sont au programme.

L'aboutissement de ce travail sera une exposition à la médiathèque d'Olemps au mois de juin et un DVD, sur la classe découverte projetée à la fête de l'école. En attendant ces évènements, d'autres activités sont programmées : rencontres sportives inter-écoles avec l'école de la Primaube, sorties piscine pour la classe de grande section, sorties à la médiathèque pour toutes les classes, visite au parc animalier de Gages, carnaval, sortie à Brousse le Château (pour toutes les classes), intervention de la Ligue contre la violence routière, spectacles.

Il convient de rappeler le rôle essentiel joué par les parents d'élèves de l'APE qui, grâce à des manifestations choisies et un investissement louable, assurent le financement de tous ces projets.



ÉCOLE LES GRILLONS



Cette année 2009 a débuté le 10 janvier par le quine de l'école, lequel a eu un fort succès. Un grand merci aux parents et aux commerçants pour leurs dons.

Rappelons aussi parmi les évènements de fin d'année 2008 : le voyage des élèves de grande section-CP qui a eu lieu au mois de novembre à Pont les Bains sur le thème de la musique, les cours de piscine, le cross inter-établissements, les activités à la "Grenouille Verte", les concerts à la MJC ainsi que l'intervention de deux conteuses. L'école remercie aussi la municipalité d'avoir offert un copieux goûter de Noël.

Autre temps fort de cette année, le projet d'action artistique (élaboration d'une pièce de théâtre) dirigé par un professionnel, M. Olivier ROYER. Tous les élèves donneront un spectacle ouvert à tous, le samedi 28 mars, suivi comme chaque année d'un repas.

Notons d'autre part que la cantine de l'école a été entièrement rénovée, la cage d'escalier menant aux classes a été repeinte ainsi que le hall d'accueil. Le préau, lui, a été fermé.

Kermesse et portes ouvertes se dérouleront le dimanche 17 mai.

Animations

Samedi 7 mars Nuit Orange
Samedi 28 mars Spectacle – repas école Les Grillons
Dimanche 10 mai Grand Huit
Samedi 16 mai Fête du mini-basket
Dimanche 17 mai Kermesse école Les Grillons

Dimanche 7 juin Vide grenier TÉLÉTHON 3^e Age
Samedi 13 juin Gala de danse
Mercredi 17 juin Club de Musique (Audition)
Samedi 27 juin Fête école Pierre LOUBIERE

Etat civil

NAISSANCES

Benjamin DÉMONT, 1 rue du Manoir
Emma AURÉJAC, les Villas du Manoir, av Joseph Bastide
Chloé FADAT, Puech Guilhem
Prune CHAUCHARD--BEURTON, La Moulinette
Charline POUGET, Les Terrasses du Manoir, Bât B, 1 rue du Manoir
Grégory BELLMONT, 13 rue des Aubrets

Kimie LAVABRE, 24 rue des Peyrières
Juliette MAËSTRE--BONNET, Toizac
Coline CUEILLE, Toizac
Théo VIARGUES, 16 rue de la Coste
Assia RBAH, 13 rue Bellevue
Thibault LABARTHE, les Villas du Manoir, av Joseph Bastide

MARIAGES

Marie-Laure CADARS, Linars et **Michel BALARD**, Trémouilles
Laure CANNAC et **Benoît BOURREL**, 26 rue des Tilleuls
Marie CONDOMINES, 1 rue du Crouzet et **Maxime DELFAU**, 10 rue Antarès à Luc-la-Primaube

DÉCÈS

Gaston PELLETIER, 7 allée de la Mairie
Michel BOYER, 1 imp. Vert Pré
Josette COMBACAU née NIEL, 1 rue de la Coste
Gaston LAQUERBE, Les Peyrières

Pierre LACASSAGNE, 5 av. de Rodez
Josette DUTAUUR née DOUMEIZEL, 7 Imp Puech Guilhem
Bernard CERES, Puech Guilhem
Paulette MARTIN née DELLUC, 32 la Mouline
Lucette TALMAS née MICHENEAU, côte d'Olemps



MAIRIE :

Heures d'ouverture au public

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
- le samedi de 8h30 à 12h30

Permanence des élus :

- le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 05 65 75 51 00 – **Site Internet** : mairie-olemps.fr

Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication / Conception et impression : Groupe Burlat Rodez

Réponses à nos lecteurs

LOCATION ACCESSION

« Côté Sud » vous tiendra régulièrement informé de toutes les opérations d'envergure qui se dérouleront sur notre territoire et toutes précisions vous seront communiquées sur la commercialisation et les réservations.

MOYEN DE TRANSPORT POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Une étude va être réalisée en 2009 pour repérer les personnes isolées, sans moyen de locomotion. Un questionnaire sera envoyé aux personnes de plus de 65 ans ou handicapées qui

devront nous le retourner une fois complété. Une synthèse en sera faite et permettra de répondre à différents besoins.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

La signalisation routière va être renforcée sur les différentes voies.

ANIMATIONS, CONFÉRENCES

De nouveaux projets vont se mettre en place avec l'arrivée de Fanny, la nouvelle animatrice.

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :
